96 LSP DE L'APC DE SKIKDA

Un projet qui tarde à voir le jour

Six ans après, les 96 postulants des logements sociaux participatifs de l'APC de Skikda attendent toujours le lancement du projet à la cité des 500-Logements. L'étude est finalisée, le choix de l'assiette est fixé et la liste des postulants a été déjà ficelée et signée par le maire de Skikda durant son mandat 2002-2007, aujourd'hui en prison.

Photo : DR

Initialement pris en charge par l'APC de Skikda, sur décision de feu Ferhat Ghennai, les travaux de terrassement n'ont jamais été lancés, même après le décès de ce dernier le 1er octobre 2010.

Selon une déclaration qu'il nous a faite à l'époque, «l'APC devait s'impliquer par deux actions. La première concerne deux volets : la mise à la disposition de l'agence foncière d'un terrain situé à la cité des 500-Logements, derrière les 40 logements de la commune, et le lancement des travaux de terrassement. Ces deux opérations auront à amortir le coup du projet, ce dont tireront profit les postulants. La deuxième action consiste à porter un nouveau droit de regard sur la liste, une révision s'impose s'il a été confirmé que des personnes auraient bénéficié de logements ou d'autres formules d'aide à la construction. Pour cela, il leur sera demandé de fournir un certificat négatif. Et contrairement aux allégations, personne ne sera exclu au motif d'avoir un faible revenu, car la loi permet même aux chômeurs de postuler pour un LSP. Pour le vice-président communal chargé de l'urbanisme, «notre engagement de décaper le terrain a été compromis lorsqu'aucune entente n'a été trouvée avec l'agence foncière. En effet, lors d'une séance de travail, une demande nous a été faite par le représentant de celle-ci, celle de procéder également aux travaux de déblaiement, opération nécessitant de lourds camions, engins dont est démunie l'APC. Depuis, le projet accuse un retard considérable».

Deux entreprises se sont relayées sans résultats probants. Une troisième a remporté le marché il y a un mois sans qu'elle entame les travaux. Pourtant, selon les déclarations du directeur de l'agence foncière, Dehili Chérif, «selon les prévisions, les travaux de réalisation des 96 logements seront lancés en juillet 2010, les deux premiers trimestres de l'année étant réservés à l'établissement du permis de construire, du lancement de l'étude et de l'appel d'offres. Le terrain présente un relief accidenté qui nécessitera la construction d'un mur de soutènement». En réponse aux retards qu'accusent les travaux, notre interlocuteur précise : «Le problème réside dans la difficulté de trouver des entreprises de réalisation. D'ailleurs, ce n'est qu'au troisième appel d'offres, les deux premiers étant infructueux, que l'entreprise a été désignée ; le chantier sera installé incessamment. Au sujet des listes des bénéficiaires, elles seront transmises pour enquête à la Caisse nationale du logement.»

Une rétrospective s'impose. Les choses se sont précipitées en 2009 à la faveur de plusieurs facteurs. Le projet a été remis sur le tapis, et ce, suite à la désapprobation de la tutelle communale et le transfert du dossier de l'AADL à l'agence foncière de la wilaya. Motif avancé : la vente par l'APC de deux lots de terrain d'une superficie de 3 908,65 m² à la briqueterie ouest au profit de l'AADL est une opération jugée étrangère aux attributions communales, mais plutôt celles de l'agence foncière de la wilaya de Skikda. Le montant qui a été versé à la caisse communale, de l'ordre de 2 736 050 DA, devra être restitué à l'agence AADL. Un projet de délibération adopté par l'APC, lors de la session extraordinaire du 5 novembre 2009, a officialisé toutes ces actions, 4 ans après. Ce qui a mis aussi fin à la convention qui liait depuis des années, d'une part, l'AADL, et de l'autre, le comité des œuvres sociales de l'APC et la coopérative immobilière Nasr.

Une séance de travail, maintes fois reportée, s'est tenue en décembre 2009, à l'hôtel de ville, regroupant le P/APC, le directeur de l'agence foncière de la wilaya de Skikda, le vice-président chargé de l'urbanisme, le président du syndicat des travailleurs de la commune, le président du comité des œuvres sociales, le secrétaire général de l'APC et le président de la coopérative, un employé de la mairie. A l'ordre du jour, la définition du rôle de chacun dans la réalisation de ce projet et les démarches entreprises par chacune des parties prenantes. «Je ne veux pas entendre parler de coopérative, mais de programme LSP au profit des employés de la mairie. Mon vis-à-vis dans ce programme est uniquement l'APC, qui est représentée par le maire», a tenu à clarifier, à cette époque, le directeur de l'agence foncière de la wilaya.

Quand on sait que beaucoup parmi les bénéficiaires, au maigre salaire, se sont sacrifiés pour pouvoir s'acquitter des 350 000 DA, en mai 2010, au titre de l'apport initial, tout cela en mettant de côté leur projet de mariage, on peut imaginer facilement leur désarroi. «J'ai 40 ans et je suis toujours célibataire. Vous savez pourquoi ? Je n'ai pas un toit. Quand j'ai postulé pour un appartement dans le cadre de cette coopérative immobilière, j'avais 35 ans. L'espoir s'effiloche au fil des ans», se lamente un «futur» acquéreur. «Je suis marié depuis trois ans. Je perçois un salaire de 10 220 DA, en tant que contractuel. L'attente ayant trop duré, j'étais obligé de louer un appartement au niveau d'un lotissement sur les hauteurs de la ville à 8 000 DA le mois. C'est dire le dur vécu subi», renchérit un vacataire au sein de l'APC de Skikda.

Zaid Zoheir

SÉTIF

Crime crapuleux en plein centre-ville

Les malfaiteurs ne reculent devant rien pour arriver à leurs fins, allant même jusqu'à tuer pour dérober de l'argent et des objets de valeur. C'est ce qui s'est passé dans l'après-midi de mercredi dernier, en plein centre-ville de Sétif, où une bande de malfaiteurs a mis sur pied un scénario digne des films hollywoodiens.

Ayant bien choisi leur victime, un riche éleveur de bétail, les truands se sont dirigés vers sa ferme, située à quelques encablures de la ville de Sétif. Le malheureux subira les pires sévices de la part de ses tortionnaires encagoulés qui s'empareront des clés de sa voiture et de sa maison, avant d'être ligoté et bâillonné. Les malfaiteurs utiliseront le véhicule de la victime pour se rendre à son domicile sur l'avenue du 1er-Novembre-1954, à quelques mètres seulement du siège de la Wilaya.

Les voleurs n'auront aucun mal à pénétrer dans l'appartement où se trouvait, seule à la maison, l'épouse de l'éleveur. Les malfaiteurs se transformeront vite en assassins. En effet, la malheureuse, âgée d'une soixantaine d'années, a été tuée en tentant de tenir tête à ses bourreaux. Selon des informations non encore vérifiées, la victime présentait des traces de strangulation.

D'autres sources affirment que la victime a succombé suite à un arrêt cardiaque à la vue des voleurs dans sa maison. Les résultats de l'autopsie pourront expliquer les véritables causes de sa mort. N'ayant pu accéder au coffre-fort, où étaient entreposés l'argent et les bijoux, les voleurs ont quand même eu l'audace de détrousser leur victime des bijoux qu'elle portait.Leur acte criminel accompli, la bande d'assassins, au nombre non encore déterminé (deux personnes selon certaines indiscrétions), prendra la poudre d'escampette.

Le mari de la défunte, ayant réussi à défaire ses liens, découvrira, une fois rentré chez lui, le corps de sa femme. Aussitôt alertés, les services de police et de gendarmerie (la ferme de l'éleveur étant située dans un secteur couvert par la gendarmerie) ont entamé les recherches.

Toutefois, certains indices orientent déjà l'enquête vers la piste d'un proche ou d'un familier du couple. Les enquêteurs, policiers et gendarmes redoublent d'efforts afin d'élucider cette affaire scabreuse et d'appréhender dans les plus brefs délais les auteurs de ce drame.

Imed Sellami

Le secrétaire général de la Cnec de Boumerdès nous écrit

Cité par le PDG de la Socothyd, Mustapha Achaïbou, lors du point de presse qu'il a animé sur le dossier des travailleurs licenciés, Mohamed Benmansour, secrétaire général de la Coordination nationale des enfants de chouhada (Cnec), bureau de Boumerdès, et cadre supérieur de la société en question, rejette les insinuations de son chef laissant entendre qu'il manipule des travailleurs de l'entreprise, les poussant à se révolter contre leur PDG pour le destituer et prendre sa place.

Dans un document portant le cachet du bureau de la Cnec qu'il nous a remis, notre visiteur énumère ses fonctions politiques et administratives. Il écrit que «Benmansour est connu au niveau local, régional et national.

Je suis membre du conseil national et directeur de la campagne du président Abdelaziz Bouteflika dans la daïra de Bordj-Menaïel et cadre supérieur de la Socothyd». Il affirme qu'il est à l'écoute de la société civile pour résoudre les problèmes en collaboration avec l'administration et les services de sécurité. Benmansour se dit surpris par l'ambition que lui prête son patron de devenir PDG de la Socothyd. Il nous confie qu'il est disposé à collaborer avec son chef pour dépasser les difficultés que rencontre leur entreprise.

Abachi L.

MOSTAGANEM

Les détenus se mettent aux études

Dans le cadre de la politique de réinsertion sociale au profit des détenus dans les centres de rééducation, le département de la justice des applications des peines encourage les détenus à poursuivre leurs études jusqu'à l'université ou à apprendre un métier.

La dernière rentrée du mois de février 2011 a vu 395 détenus hommes et femmes s'inscrire à une formation professionnelle et d'apprentissage à distance, en milieu carcéral ou en semi-liberté.

Les détenus peuvent, à l'issue de leur peine, entrevoir un avenir meilleur suite aux facilités accordées par l'Etat et certains déjà sont à la tête de micro-entreprises.

Les lauréats peuvent bénéficier aussi de mesure de grâce partielle ou de l'allègement de leur peine.

Les détenus se sont donc remis aux études après avoir quitté les bancs d'école, tout en prenant conscience de leur chance.

A. B.

Rescrudescence des vols de véhicules et de motos

Ces derniers jours, la ville de Mostaganem vit au rythme des vols de véhicules de tourisme et de motos, un phénomène qui prend de l'ampleur et commence à inquiéter les automobilistes et les motocyclistes.

En l'espace de deux jours, deux véhicules ont disparu, une Renault Clio à Aïn Tedelès et une Renault Mégane sur un boulevard du centre-ville de Mostaganem.

De même que des motos, ont été volées dont deux à la cité Benmedjahri, dans la localité de Hassi Mamèche, par effraction dans un domicile.

Les voleurs ont choisi la nuit pour s'emparer des deux-roues, et la plupart des véhicules volés ne sont jamais retrouvés.

Ces derniers temps, les contrôles routiers et les opérations coup-de-poing dans les quartiers chauds se font rares.

Il est temps de mettre de l'ordre sinon la situation risque de s'envenimer.

A. B.